



DIRECTION GENERALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
DOUANES ET DROITS INDIRECTS
DE POINTE-NOIRE

Compte rendu de la journée des partenaires du vendredi 16 janvier 2015

La deuxième journée des partenaires de l'année 2015 s'est tenue le vendredi 16 janvier 2015 dans la salle de conférences de la Direction Départementale des Douanes et Droits Indirects de Pointe-Noire, sous la présidence du Colonel Benjamin OKO, Chef des Services Généraux, assurant l'intérim de Madame la Directrice Départementale.

Les principales questions abordées au cours de la réunion ont porté sur :

- **La rupture du stock d'imprimés de déclarations d'importation (DI) manuelles au niveau de la Direction du Commerce**

Monsieur Joseph MBOUNGOU, représentant la Société GETMA, a informé les participants de la rupture du stock d'imprimés de DI manuelles au niveau de la Direction du Commerce.

Monsieur Patrick MAYOULOU, Chef du Service Marketing et commercial au GUOT, a demandé aux opérateurs économiques d'utiliser la DI électronique, disponible en ligne.

- **L'interconnexion informatique entre les systèmes SYDONIA – GUD – GUOT et autres opérateurs**

Monsieur Patrick MAYOULOU a informé les participants que les travaux sont en cours de réalisation, leur finalisation devant intervenir au cours du mois de février.

- **L'acquisition de la carte GUOT**

Répondant à la préoccupation de Monsieur Daniel DIMBAKALA représentant la société CLAUDE SARL, Monsieur MAYOULOU a fait savoir que le délai d'acquisition du kit matériel, qui était initialement de trois jours, est passé à une semaine, en raison de la forte demande des utilisateurs.

- **La facturation des services par le GUOT**

Répondant à la préoccupation de Monsieur Jean Parfait TCHICAYA, Directeur Général de la Société INTERVISION, sur la facturation des services par le GUOT, Monsieur MAYOULOU a précisé que le principe est celui de la facturation à la carte, sur la base des droits d'accès. Il a demandé aux commissionnaires en douane d'inciter leurs clients à s'inscrire au GUOT, pour permettre la reconnaissance de leurs opérations et la facturation y afférente, à condition que leurs NIU soient dans le système GUOT.

- **Les dysfonctionnements au niveau du GUD**

Monsieur Jean Parfait TCHICAYA, Directeur Général de la Société INTERVISION, a déploré la lenteur de la remontée des informations du GUD vers la Douane, qui entraîne des retards considérables dans l'obtention des bulletins de liquidation.

Le Colonel OKO a demandé aux partenaires qui éprouvent ce genre de difficultés de se rapprocher du GUD.

- **L'étude du cabinet Deloitte sur le fonctionnement du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN)**

Mademoiselle Jodarelle BAKANA, Chef du Service Marketing au PAPN, a informé les participants qu'une étude est actuellement menée par le Cabinet Deloitte sur le fonctionnement du PAPN. L'objectif est la mise en place d'une procédure facilitant la sortie des marchandises.

Monsieur Joseph MBOUNGOU représentant la Société GETMA a suggéré que le Cabinet Deloitte mette à profit l'étude déjà menée en la matière par le Conseil Congolais des Chargeurs.

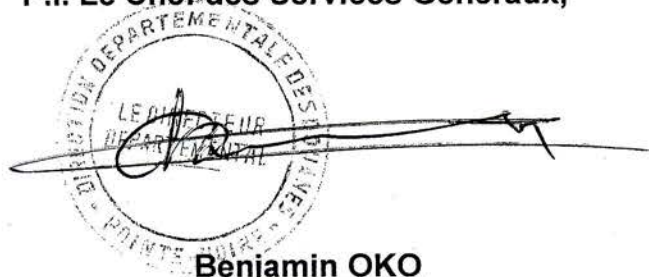
- **Informations sur le GUOT**

Monsieur Patrick MAYOULOU a informé les participants sur :

- l'indisponibilité du système GUOT au cours du week-end à venir, en raison de la mise à jour des positions tarifaires du tarif des douanes ;
- l'ouverture le 13 janvier 2015 d'une antenne du GUOT à Ouessou.

Commencée à 9H10, la réunion a pris fin à 10H20.

**P. La Directrice Départementale des Douanes
et Droits Indirects,
P.I. Le Chef des Services Généraux,**



Benjamin OKO